

De: SudSafran-SaintMedard
Envoyé: vendredi 5 juillet 2024 15:13
Objet: PDF LI SUD 05 Juillet 2024



Lettre d'information SUD du 05 Juillet 2024
ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)

Baisse du pouvoir d'achat, un accord de plus...

Le résultat de l'accord salarial 2024 qui vient d'être signé par les organisations signataires habituelles est le fruit d'un équilibre pesé soigneusement par la direction.

Comment ne pas remettre en cause une répartition qui ne profite qu'aux plus gros revenus en donnant juste assez aux plus bas salaires pour éviter un conflit dur.

Le point d'équilibre a été trouvé avec un talon à 60€.

La grève victorieuse de l'an dernier sur St Médard, ainsi que les débrayages sur plusieurs sites ArianeGroup qui en sont la deuxième vague, à évidemment pesé sur ces négociations.

Ceux qui arrivent à la fin avec leur stylo tout neuf croient-ils vraiment avoir obtenus quelque chose ? Avec leur seule force de conviction ?

Et de quoi sont-ils fiers ? Analysons un peu le contenu.

- **Un talon 60 € en dessous de l'inflation.**

L'inflation 2024 reconnue par l'Insee est à 2.3%.

Salaire moyen 2022 (5680€) à 2.3% = 130 €.

Une AG Uniforme sur la base de l'inflation 2024 (reconnue par l'Insee, elle-même en dessous de l'inflation réelle) aurait abouti à 130 € pour toutes et tous.

1^{er} Enfumage : Ceux qui prétendent obtenir par le « dialogue social » des augmentations signent chaque année pour une perte de pouvoir d'achat.

2^{ème} enfumage : Ils prétendent avoir obtenu 3.8 % en ajoutant les AI. Tout le monde ne les perçoit pas et ce budget sert la direction pour pousser les salariés à être « méritant » et pour les diviser.

3^{ème} enfumage : La répartition par le % du salaire. Plus tu gagnes, plus tu gagnes et inversement...

Avec un budget similaire, ils préfèrent maintenir une répartition qui creuse les écarts et favorise les plus hauts salaires, quitte à rajouter du budget avec la mise en place d'un talon pour faire passer la pilule...

Les illusionnistes présentent le talon comme une avancée avec l'argument d'un % plus élevé pour les bas salaires alors qu'**avec un budget moins élevé et mieux réparti ils pourraient distribuer 100 € au lieu de 60 € pour 1.7 % d'AG !!!**

| | Cadres 1,5% | Non Cadres 1,7% | 3,8% | |
|----------|-----------------|--|----------------|--|
| 2 000 € | * Sans Talon | 34 € | | *La direction préfère ajouter un budget supplémentaire pour payer le talon aux 1,7 % insuffisants pour tous les salaires au dessous de 4000 € pour maintenir des augmentations plus favorables à partir de 6500 € |
| 2 500 € | 38 € | 43 € | | |
| 3 000 € | 45 € | 51 € | | |
| 3 500 € | 53 € | 60 € | | |
| 4 000 € | 60 € | | | |
| 4 500 € | 68 € | AG Uniforme | AG Uniforme | AG UNIFORME 1,7 % du salaire moyen ArianeGroup pour le même budget. |
| 5 000 € | 75 € | 1,7% | 3,8% | |
| 5 500 € | 83 € | 94 € | 209 € | |
| 6 000 € | 90 € | | | AG UNIFORME pour tous avec 3,8 % |
| 6 500 € | 98 € | Avec l'augmentation au % sur le salaire, tous les revenus après 6000 € sont favorisés | | |
| 7 000 € | 105 € | | | |
| 7 500 € | 113 € | | | |
| 8 000 € | 120 € | | | |
| 8 500 € | 128 € | | | |
| 9 000 € | 135 € | | | |
| 9 500 € | 143 € | | | |
| 10 000 € | 150 € | | | |

Au-delà des luttes à l'échelle de l'entreprise, la seule mesure qui serait un vrai acquis est l'indexation des salaires sur l'inflation !!!

Lorsque « l'échelle mobile des salaires » s'appliquait de 1958 à 1983, en conséquence, les salaires évoluaient automatiquement avec l'inflation tout au long de l'année et dès lors, les négociations salariales aboutissaient à de vraies augmentations au-dessus du pouvoir d'achat.

C'est au syndicalisme de stylo, que nous devons le recul de la répartition des richesses entre Capital et Travail en faveur des grandes entreprises et de la finance.

Comme nombre de syndicats, qui ont pris positions ces dernières semaines dans le cadre national, sur des positions politiques touchant à l'intérêt des salariés, nous soutenons :

- **Le blocage des prix du gaz, de l'électricité et des produits de première nécessité !!!**
 - **L'indexation des salaires sur l'inflation !!!**
 - **L'Abrogation de l'âge de départ à la retraites à 64 ans !!!**

« Dialogue social » ou Syndicalisme de lutte ?

Le mouvement social et l'Histoire des syndicats sont jalonnés par des grands événements et des luttes éparpillées incessantes.

La journée de travail limitée à 8 heures, la semaine à 40, 39 puis 35 heures, les congés payés (grèves de 1936 du Front Populaire), le salaire minimum, les Conventions Collectives, la reconnaissance des libertés syndicales, des délégués du personnel, les CE, les CHSCT, la Sécurité Sociale, les allocations Chômage, familiales, logement, **Aucun de ces acquis n'a jamais été obtenu autrement que par des luttes.**

Tous ces droits n'ont jamais été obtenus par ceux qui accompagnent les décisions patronales mais par un rapport des forces fait de luttes, de conflits et de grèves.

L'histoire de chaque entreprise, comme la nôtre, sont également jalonnées de ces luttes et tous les acquis et les avancées l'ont été par des luttes.

Que ce soit notre histoire avant 2005, que nos anciens nous ont racontés, ou bien les luttes que nous avons connus, dont 2005, 2009, 2010, 2014, 2023.

Et nos statuts, en cours de négociation aujourd'hui, sont le fruit de nos luttes.

Sans les grèves et les ateliers vides en 2013, à St Médard, ces statuts seraient bien différents et ceux qui signent toujours auraient tout de même signé.

Ceux qui font la différence sont toujours ceux qui luttent !!!

Si nous comptons sur les spécialistes du stylo pour les droits futurs et améliorer le sort de nos enfants, nous n'irons pas bien loin, de régressions en régressions !!!

Pour cette négociation salariale, nous avons poussé tout en mesurant un état d'esprit différent de la situation de l'année dernière.

Pour autant, une fois les illusions tombées des annonces de la direction concernant les statuts à venir, il faudra bien comprendre que ceux qui permettront de préserver nos droits ne seront pas, une fois de plus, les signataires systématiques de tous les accords que leur présente la direction.

...

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, faites-le nous savoir afin que nous vous retirions de sa diffusion.